Madame, Monsieur,

**Aide au remplissage de la déclaration d’impôt - collaboration**

En 2020, malgré les circonstances difficiles, le SPF Finances a assuré l’aide au remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques en mettant en place un système d'assistance par téléphone.

En raison de l'incertitude quant à la situation liée au coronavirus dans les mois à venir, nous investirons cette année encore un maximum d'efforts dans l'aide par téléphone sur rendez-vous. Nous voulons ainsi limiter au maximum les longues files d'attente et les rendez-vous physiques.

**Aide proposée par le SPF Finances pour le remplissage de la déclaration 2021**

Cette année encore, l'aide aux déclarations sera organisée principalement par téléphone et sur rendez-vous.

Comment procéderons-nous ?

* En raison du contexte particulier lié au coronavirus, nous travaillons d’abord de manière proactive.

En avril, les collaborateurs du SPF Finances contacteront les personnes qui ont fait remplir l'année dernière leur déclaration par téléphone. Cet appel aura seulement pour but de fixer un rendez-vous pour le remplissage de la déclaration. L’aide au remplissage sera effectuée également par téléphone au cours des mois de mai et juin.

* À partir du 5 mai 2021
* Les personnes qui n'ont pas pu être jointes par téléphone en avril et/ou qui ont reçu une déclaration sur laquelle le numéro de téléphone pour les rendez-vous est mentionné pourront nous contacter elles-mêmes pour prendre rendez-vous.
* Nous commencerons le remplissage effectif des déclarations par téléphone.